

# Cathédrale de Rimouski : changement de vocation pour la survie du bâtiment

Mise à jour le mardi 28 avril 2015 à 11 h 23 HAE

46 PARTAGES   +   AA

L'avenir de la Cathédrale

**La cathédrale de Rimouski pourrait avoir une vocation à caractère communautaire afin d'assurer sa pérennité et d'éviter sa démolition. C'est ce que propose le comité de sauvegarde chargé d'étudier divers scénarios pour garantir la survie du bâtiment.**

« Le projet du comité Cathédrale 1862 est de rénover le bâtiment, de réaménager l'intérieur et de lui donner une nouvelle vocation [...] au profit d'organismes sans but lucratif », précise le groupe par voie de communiqué.

Selon le comité, les organismes qui participeraient à ce regroupement pourraient notamment économiser d'importants frais de loyer. « On estime jusqu'à 100 000 \$ par année l'économie potentielle pour les occupants », indique-t-il.

## Conditions

Pour que le projet se réalise, le comité Cathédrale 1862 doit réunir plusieurs conditions essentielles.

L'archevêché et la fabrique Saint-Germain ont entériné le projet de changement de vocation et d'en faire don à un organisme à but non lucratif.

La fabrique a accepté d'assumer les coûts de la démarche pour faire classer la cathédrale un immeuble patrimonial par le Conseil du patrimoine du Québec.

## Demandes à la Ville de Rimouski

En outre, la fabrique accepte de vendre son terrain Place des Anciens combattants à la Ville de Rimouski et de remettre le montant de la vente au comité.

Le comité Cathédrale 1862 a présenté ses demandes à la Ville au début avril sur sa participation au projet.

Il souhaite que Rimouski devienne propriétaire et prenne « la responsabilité de l'entretien à long terme de la cathédrale [...] et éventuellement organise une consultation publique sur l'acceptation des citoyens face au projet et l'implication financière de la Ville ».

Le comité animera une grande assemblée publique mardi soir à l'église Saint-Pie-X.



**Important** Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

## 0 Commentaires



Écrire un commentaire ici

Soumettre

EN DIRECT

Les plus récents ▼

Accueil

Grands titres

International

Régional

Politique

Économie

Sports

Arts et divertissement

Santé

Techno

Science

Alimentation

Insolite

Réflexion

Plaisirs

Audio • Vidéo

Dossiers

Interactif

Blogues

Webfictions

Conditions météo

Conditions routières

Conditions de ski

Concours

Témoign

Télévision et radio

ICI Radio-Canada Télé

ICI Radio-Canada Première

ICI Musique

Autres sites

ICI Tou.tv

ICI Musique

ICI RDI

Radio Canada International

ICI Artv

ICI Explora

Jeunesse

CBC.ca

Archives

Partenaires

Sirius

TV5

Ressources

À propos de CBC/Radio-Canada

Aide à la navigation

Boutique Radio-Canada

Comment soumettre un projet

Communiqués

Contenus éducatifs - Curio

Divulgateur des activités

Emplois

Faire affaire avec nous

Foire aux questions

Hyperliens de référence

Mises au point

Nos coordonnées

Publicité

Services français de Radio-Canada

Signalétique

Transparence et responsabilisation

Vente d'archives

Vidéodescription

Centre des membres

Baladodiffusion

Cyberlettre

Fils RSS

Mon profil

MP3 en direct

Services mobiles

Widgets

ICI Radio-Canada.ca en page

d'accueil

Conditions d'utilisation Ombudsman Relations avec l'auditoire

Tous droits réservés © Société Radio-Canada 2015